



Antoinette Fage et Etienne Pernet

Fondateurs des Petites Sœurs de l'Assomption

Présentés à travers :

- *Un portrait*
- *Un objet*
- *Des écrits aimés*
- *Un lieu*
- *Des écrits de leurs mains*
- *Un manuscrit*

Un portrait

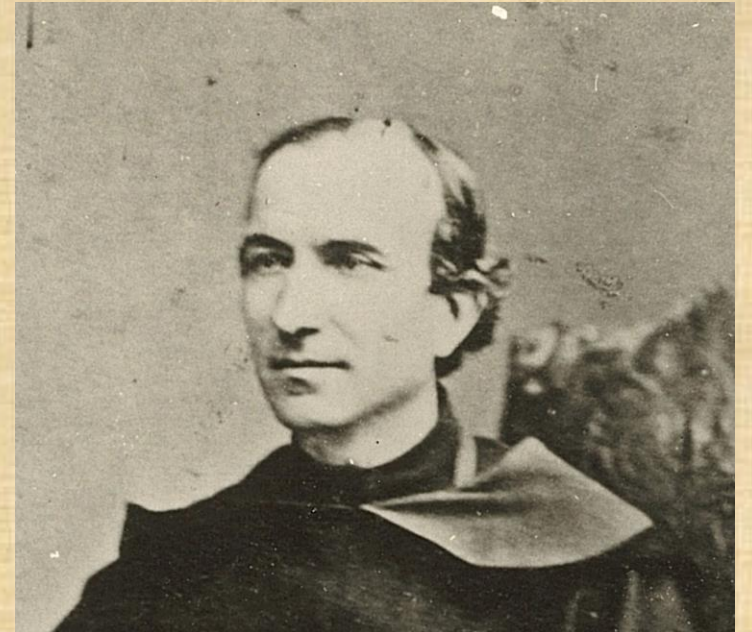
Antoinette



Ces deux portraits datent sensiblement de la même époque : 1865, au moment de la fondation de la congrégation.

Antoinette porte le petit bonnet qui, par la suite, deviendra celui des postulantes dans la congrégation. Tous les deux ont environ 40 ans.

Etienne



Un objet

Antoinette



Médaille dans lequel se trouve une liste des premières PSA

Etienne



Tableau du P. d'Alzon qui se trouvait dans la chambre d'Etienne rue François 1er

Ecrit ou citation aimée

Nous manquons d'informations sur les écrits qui étaient aimés par les fondateurs. Nous devons donc faire des suppositions de citations ou d'extraits qui ont pu les toucher ou construire leur personnalité ou spiritualité.

Antoinette

Lettre d'Etienne P. à Antoinette le 22 janvier 1866 :

« Je m'ouvre à vous, ma fille, vous devez le voir, vous en faites de même de votre côté ; voilà une garantie d'une entente bonne et durable. Je suis convaincu qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin, jusqu'à ce que nous ayons accompli toute notre tâche. »

Etienne

Lettre du P. d'Alzon au P. Pernet, 11 septembre 1849

« Je puis vous assurer, mon cher ami, que vous avez le plus grand tort du monde de vous croire un étranger parmi nous [...], et moi je vous l'assure, je vous envisage comme un fils que j'aime de tout mon cœur. »

Un lieu

Antoinette

Grenelle, maison-mère de la congrégation



Etienne

Velleuxon, village natal



Un écrit

Antoinette

Lettre à Mme Tubino, jeune malade dont Mère Marie de Jésus s'est occupée, février 1869

« Je suis donc heureuse, oui, bien heureuse en ce moment de mettre à votre disposition cet immense besoin qu'il a daigné exciter dans mon cœur de compatir à toutes les douleurs et à tous les maux et de m'efforcer par tous les moyens de les adoucir. Ainsi, chère enfant, si, près de vous, j'ai le bonheur de pouvoir quelque chose, vous acquérez des droits à ma reconnaissance, puisque vous procurez à mon cœur une grande consolation. »

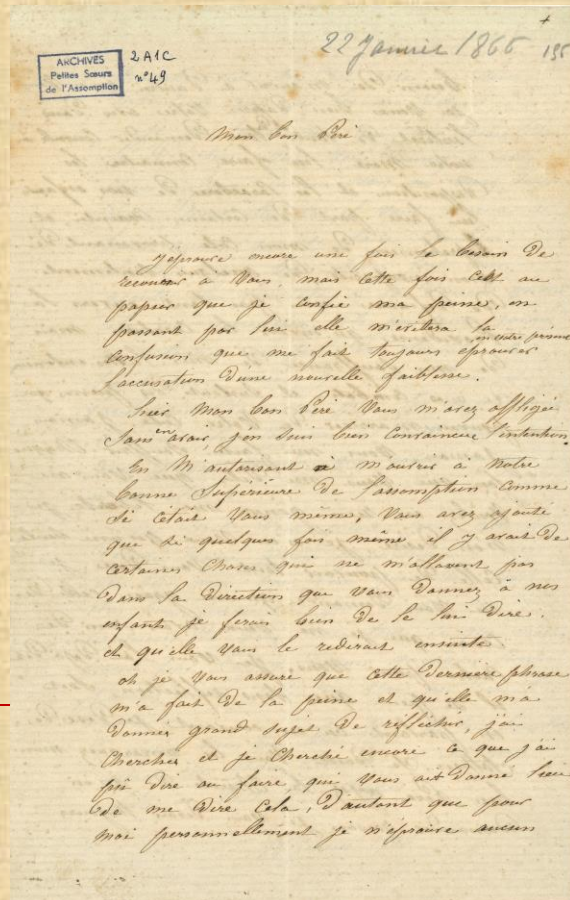
Etienne

Instruction du 19 juillet 1894

« Votre prédilection doit être pour les pauvres et non seulement vous devez les respecter mais les aimer d'un amour (...) qui n'aura pas de limites à cause de leur dignité qu'ils tirent de ce que N.-S. a voulu être l'un d'entre eux et le premier. »

Un manuscrit

Antoinette

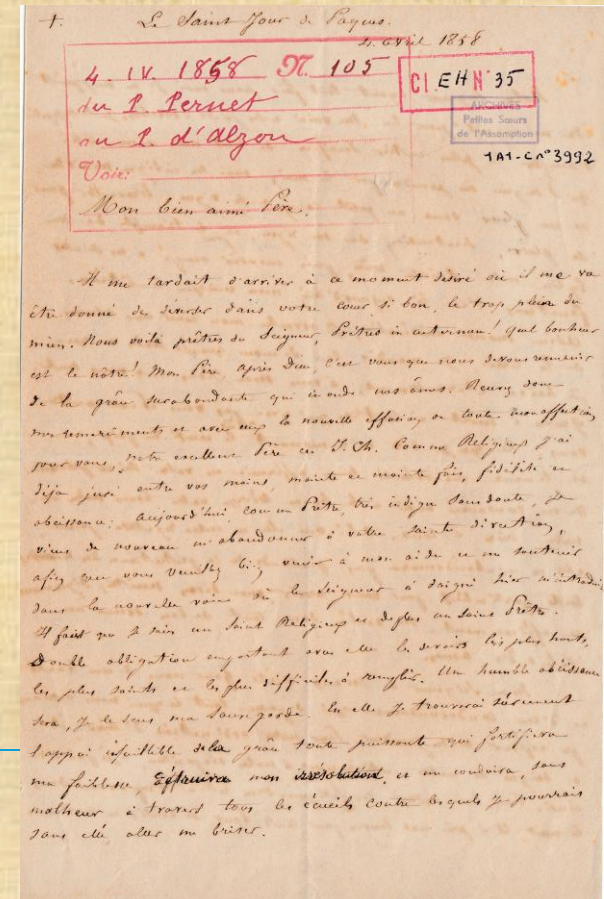


Lettre d'Etienne Pernet
au Père d'Alzon au
lendemain de son
ordination sacerdotale
(4 avril 1858)

Lettre d'Antoinette
Fage à Etienne Pernet
(22 janvier 1866)

(voir page suivante pour un extrait de
ces lettres)

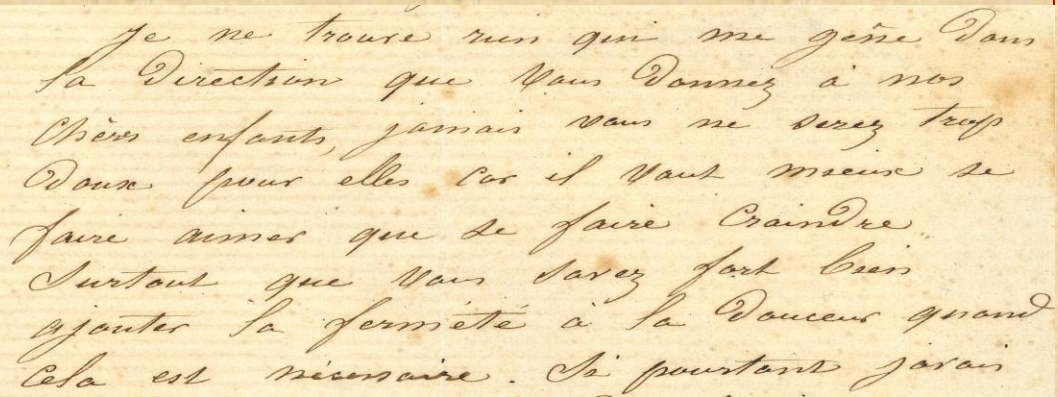
Etienne



Un manuscrit

(Extraits des manuscrits proposés à la page précédente)

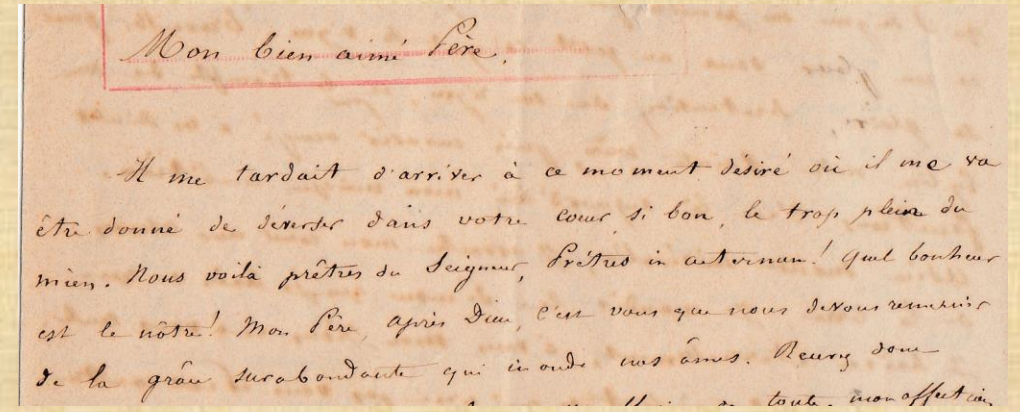
Antoinette



Je ne trouve rien qui me gêne dans la Direction que Vous Donnez à nos Chers enfants, jamais vous ne serez trop Doux pour elles car il vaut mieux se faire aimer que se faire Craindre. Surtout que Vous sarez fort bien ajouter la fermeté à la Douceur quand Cela est nécessaire. Si pourtant j'avais

« Je ne trouve rien qui me gêne dans la direction que vous donnez à nos chères enfants. **Jamais vous ne serez trop doux pour elles car il vaut mieux se faire aimer que se faire craindre.** »

Etienne



Mon bien aimé Père,

Il me tardait d'arriver à ce moment désiré où il me va être donné de s'écouler dans votre cœur, si bon, le trop plein du mien. Nous voilà prêtres du Seigneur, Prêtres in æternum ! Quel bonheur est le nôtre ! Mon Père, après Dieu, c'est vous que nous devons remercier de la grâce surabondante qui inonde nos âmes. Neury sou-

« Mon bien aimé Père,
Il me tardait d'arriver à ce moment où il me va être donné de déverser dans votre cœur le trop plein du mien. **Nous voilà prêtres du Seigneur, Prêtres in æternum ! Quel bonheur est le nôtre !** »